

REPUBLIQUE FRANCAISE

 DEPARTEMENT
 DE MEURTHE-ET-MOSELLE

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE
 HOUDREVILLE**

COMMUNE DE HOUDREVILLE
 54330

SEANCE DU 30 mars 2015

Nombre de Membres :
 En exercice 11
 Présents : 09
 Votants : 11

Date convocation
20/03/2015
Date d'affichage
31/03/2015

L'an deux mil quinze le trente mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARCHAL, Maire.

Présents : Jacques MARCHAL – Eric CABLE – Laurent CORBIER -
 Claude CRILLON – Régis GAUDARE – Patrice GIFFARD – Nathalie
 OBERHOLTZ – Bernard PEIGNIER – Patricia SERRAR
 Absentes excusées : Maud ALEXANDRE donne procuration à
 Nathalie OBERHOLTZ – Anne BOYE-TUIZAT donne procuration à
 Bernard PEIGNIER
 Secrétaire de séance : Laurent CORBIER

2015-005) 7 FINANCES LOCALES
7.2.1 Vote des taux d'imposition
VOTE DES TAUX IMPOTS 2015

Le maire propose de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2015

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTTE de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2015 qui se décomposent de la façon suivante :

- | | |
|---------------------------------------------|---------|
| • Taxe d'habitation | 16.51 % |
| • Taxe foncière bâti | 7.76% |
| • Taxe foncière non bâti | 14.87 % |
| • CFE (cotisation foncière des entreprises) | 15.64 % |

Produit fiscal attendu 84 891.00€

- Décide d'inscrire les montants au BP 2015

2015-006) 7 FINANCES LOCALES
7.5.2 Subventions inférieurs à 23000€
SUBVENTIONS COMMUNALES 2015

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'attribuer les subventions de fonctionnement 2015 aux associations suivantes :

- ADMR du Saintois 70 .00€

- Amis du Camp de Tom	200 .00€
- Groupe sportif de Vézelize	150 .00€
- MJC DE Vézelize	500 .00€
- Anciens combattants	60 .00€
- FSE du collège de Vézelize	80 .00€
- Foyer loisirs créatifs	100 .00€
- Equipage	300.00€
- Ecole de Musique d'Haroué	100.00€
- Association Bel Age	3 100.00€

- Décide d'inscrire les montants au BP 2015

2015-007) 7 FINANCES LOCALES
7.1 Décisions budgétaires
APPROBATION COMPTE DE GESTION AST 2014

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte de gestion de l'assainissement établi par Madame le Receveur Municipal du Trésor Public de Haroué/Vézelize pour l'année 2014

le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité le compte de gestion 2014 conforme aux écritures avec la comptabilité de l'assainissement

REPUBLIQUE FRANCAISE

 DEPARTEMENT
 DE MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE DE HOUDREVILLE
 54330

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
HOUDREVILLE

SEANCE DU 30 mars 2015

Nombre de Membres :
 En exercice 11
 Présents : 08
 Votants : 10

Date convocation
20/03/2015
Date d'affichage
31/03/2015

L'an deux mil quinze le trente mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PEIGNIER 1^{er} adjoint .

Présents : Eric CABLE – Laurent CORBIER - Claude CRILLON – Régis GAUDARE – Patrice GIFFARD – Nathalie OBERHOLTZ – Bernard PEIGNIER – Patricia SERRAR

Absentes excusées : Maud ALEXANDRE donne procuration à Nathalie OBERHOLTZ – Anne BOYE-TUIZAT donne procuration à Bernard PEIGNIER

Absents : Jacques MARCHAL

Secrétaire de séance : Laurent CORBIER

2015-008) 7 FINANCES LOCALES
7.1 Décisions budgétaires
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF AST 2014

Monsieur Bernard PEIGNIER 1^{er} adjoint au maire, présente les résultats du compte administratif 2014

Monsieur Jacques MARCHAL maire ne prend pas part au vote

RESULTATS 2014			
SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	26 535,47 €	27 223,39 €	687,92 €
EXCEDENT 2013		25 367,91 €	25 367,91 €
SOLDE 2014			26 055,83 €
INVESTISSEMENT	20 031,93 €	762,30 € -	19 269,63 €
EXCEDENT CLOTURE		52 187,42 €	52 187,42 €
EXCEDENT INV 2014			32 917,79 €
Restes à réaliser reports			- €
total			32 917,79 €
affectation			
EXCDT FONCT 2014			26 055,83 €

Après avoir pris connaissance et délibéré,
le conseil municipal
approuve à l'unanimité le compte administratif de l'assainissement 2014

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE DE HOUDREVILLE
54330

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
HOUDREVILLE**

SEANCE DU 30 mars 2015

Nombre de Membres :
En exercice 11
Présents : 09
Votants : 11

Date convocation
20/03/2015
Date d'affichage
31/03/2015

L'an deux mil quinze le trente mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MARCHAL, Maire.

Présents : Jacques MARCHAL – Eric CABLE – Laurent CORBIER -
Claude CRILLON – Régis GAUDARE – Patrice GIFFARD – Nathalie
OBERHOLTZ – Bernard PEIGNIER – Patricia SERRAR
Absentes excusées : Maud ALEXANDRE donne procuration à
Nathalie OBERHOLTZ – Anne BOYE-TUIZAT donne procuration à
Bernard PEIGNIER
Secrétaire de séance : Laurent CORBIER

2015-009) 7 FINANCES LOCALES
7.1 Décisions budgétaires
AFFECTATION DU RESULTAT AST 2014

Report – Pour rappel	
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	52 187.42€
Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure	25 367.91€

Solde d'exécution	
Solde d'exécution (excédent 001) section investissement	19 269.63€
Solde d'exécution (déficit 002) section fonctionnement	687.92€

Reste à réaliser	
En dépense	0.00€
En Recette	0.00€

Besoin net section investissement est donc estimé	0.00€
---------------------------------------------------	-------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0.00€
Ligne 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	26 055.83€

2015-010) 7 FINANCES LOCALES

7.1 Décisions budgétaires

VOTE DU BUDGET AST 2015

. Le maire présente le budget primitif de l'assainissement 2015 aux membres du conseil municipal

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le BP 2015 de l'assainissement dont l'équilibre est le suivant :

- FONCTIONNEMENT
 - ✓ Dépenses 60 837.88 €
 - ✓ Recettes 60 837.88€
- INVESTISSEMENT
 - ✓ Dépenses 49 794.67€
 - ✓ Recettes 49 794.67€

2015-011) 7 FINANCES LOCALES

7.1 Décisions budgétaires

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION COMMUNE 2014

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte de gestion de la commune établi par Madame le Receveur Municipal du Trésor Public de Haroué/Vézelise pour l'année 2014

le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Approuve à l'unanimité le compte de gestion 2014 conforme aux écritures avec la comptabilité communale.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE DE HOUDREVILLE
54330

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
HOUDREVILLE

SEANCE DU 30 mars 2015

Nombre de Membres :
En exercice 11
Présents : 08
Votants : 10

Date convocation
20/03/2015
Date d'affichage
31/03/2015

L'an deux mil quinze le trente mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PEIGNIER 1^{er} adjoint .

Présents : Eric CABLE – Laurent CORBIER - Claude CRILLON – Régis GAUDARE – Patrice GIFFARD – Nathalie OBERHOLTZ – Bernard PEIGNIER – Patricia SERRAR
Absentes excusées : Maud ALEXANDRE donne procuration à Nathalie OBERHOLTZ – Anne BOYE-TUIZAT donne procuration à Bernard PEIGNIER
Absents : Jacques MARCHAL
Secrétaire de séance : Laurent CORBIER

2015-012) 7 FINANCES LOCALES

7.1 Décisions budgétaires

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2014

Monsieur Bernard PEIGNIER 1^{er} adjoint au maire, présente les résultats du compte administratif 2014

Monsieur Jacques MARCHAL maire ne prend pas part au vote

RESULTATS 2014			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	189 955,15 €	284 474,79 €	94 519,64 €
EXCDT 2013		105 392,27 €	105 392,27 €
EXCDT CLOTURE		389 867,06 €	199 911,91 €
INVESTISSEMENT	8 441,16 €	114 894,21 €	106 453,05 €
DEFICIT	92 206,00 €		92 206,00 €
EXCEDENT INVEST BP 2013			14 247,05 €
Restes à réaliser reports	2 200,00 €		-2 200,00 €
total			12 047,05 €
AFFECT 1068			
EXCDT FONCT			199 911,91 €

Après avoir pris connaissance et délibéré,
le conseil municipal
approuve à l'unanimité le compte administratif de la commune 2014

2015-013) 7 FINANCES LOCALES

7.1 Décisions budgétaires

AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNE 2014

Report – Pour rappel	
Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure	92 206.00€
Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure	105 392.27€

Solde d'exécution	
Solde d'exécution (excédent 001) section investissement	106 453.05€
Solde d'exécution (excédent 002) section fonctionnement	94 519.64€

Reste à réaliser	
En dépense	2200.00€
En Recette	0.00€

Besoin net section investissement est donc estimé	0.00€
---------------------------------------------------	-------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0.00€
Ligne 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	199 911.91€

2015-014) 7 FINANCES LOCALES

7.1 Décisions budgétaires

VOTE DU BUDGET COMMUNE 2015

Le maire présente le budget primitif de la commune 2015 aux membres du conseil municipal

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le BP 2015 de la commune dont l'équilibre est le suivant :

- FONCTIONNEMENT
 - ✓ Dépenses 451 151.91€
 - ✓ Recettes 451 151.91€
- INVESTISSEMENT
 - ✓ Dépenses 162 314.62€
 - ✓ Recettes 162 314.62€

Le Maire,

Jacques MARCHAL

réunion du Conseil Municipal qui aura lieu
**Lundi 30 mars 2015 à 20h00 A LA MAISON
 POUR TOUS**

ORDRE DU JOUR :

1. Vote des taux impots 2015
2. Vote des subventions communales 2015
3. Approbation du compte de gestion 2014 (CNE – AST)
4. Vote du compte administratif 2014 (CNE – AST)
5. Affectation du résultat 2014 (CNE – AST)
6. Vote du BP 2015 (CNE – AST)
7. Questions diverses